

Rendez-vous

le magazine de la Communauté de communes

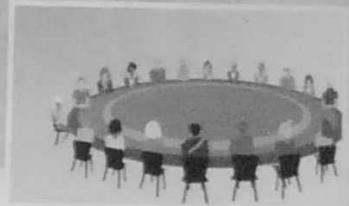
VOUS

54

EN VALLÉE DE CLISSON



UN PÔLE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES EN CŒUR DE VILLE
p. 10



ÉLECTIONS MUNICIPALES : LES NOUVEAUTÉS DE 2014
p. 12



ÇA SLAM POUR MOI !
p. 14



DÉCOUVREZ LA VALLÉE DE CLISSON EN GROUPE
p. 16

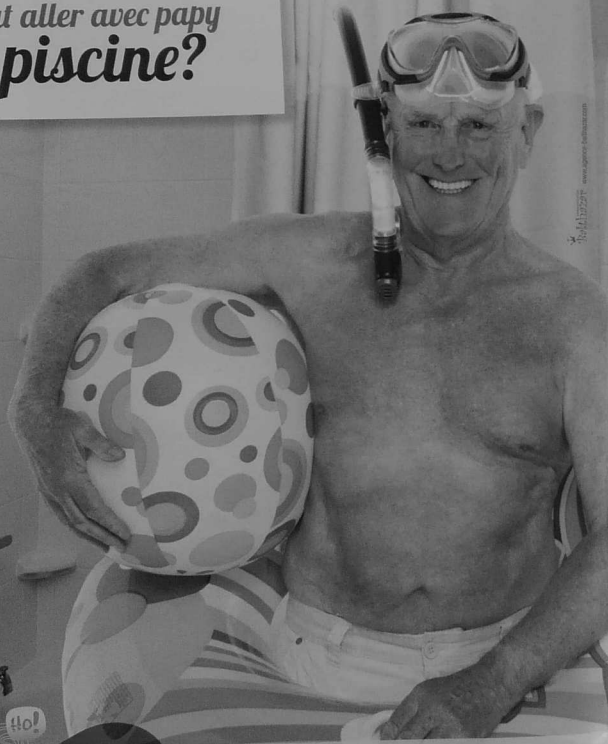
Déchets ménagers : ce qui change en 2014

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CLISSON

Aqua'val

Centre aquatique de la Vallée de Clisson

Qui veut aller avec papy à la piscine?



PISCINE AQUA'VAL

Le centre aquatique de la Vallée de Clisson

Esplanade de Klettgau - 44190 CLISSON - Tél. 02 40 54 24 56
www.piscine-aquaval.fr



Jean-Yves Tempelier,
président de la Communauté de communes de la
Vallée de Clisson, maire d'Agrefeuille-sur-Maine

Édito

À vos calendriers !

Le 6 janvier prochain, le calendrier de collecte des déchets ménagers va complètement changer dans toutes nos communes. Cette nouvelle étape dans la mise en place de la redevance incitative permet d'adapter notre organisation et nos moyens à la production réelle de déchets et de limiter ainsi les coûts et l'impact sur notre environnement. Après un an d'expérimentation, nous avons constaté des changements positifs et nous allons tous poursuivre nos efforts pour réduire nos déchets, mieux trier, composter, encourager le recyclage ou la réutilisation. C'est un investissement permanent et un engagement pour l'avenir où chacun a un rôle à jouer. Nous apporterons certainement des ajustements et des améliorations en 2014, car les comportements vont encore évoluer avec la facturation réelle.

Je remercie chacun pour sa participation active et le respect des règles collectives et des espaces publics. Je profite de cette période pour vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année à venir, ainsi qu'à vos proches. Et je souhaite à tous les habitants et forces vives de la Vallée de Clisson du bonheur, de la réussite, une bonne santé et du partage dès aujourd'hui et pour demain. La Communauté de communes de la Vallée de Clisson possède d'innombrables atouts et un état d'esprit ouvert et constructif. Avec le renouvellement des équipes municipales en 2014, toute cette diversité et cette richesse demandent à être bonifiées collectivement pour le mieux-être de tous les habitants de notre territoire. Je suis sûr que c'est une bonne trajectoire.

Excellente année à toutes et à tous.



15, RUE DES MALFESTES • BP 59409
44194 CLISSON CEDEX • TÉL. 02 40 54 75 15

RENDEZ-VOUS EN VALLÉE DE CLISSON
N° 54 | HIVER 2013

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Yves Tempelier
COORDINATION - RÉALISATION
Anne Remaud - Service Communication

RÉDACTION
Constance Mouchel, Anne Remaud,
Office de tourisme Vignoble de Nantes

PHOTOS
Valéry Jancheray, Phil Journé,
Constance Mouchel, Anne Remaud, IFAC,
Office de tourisme Vignoble de Nantes,
© dmitrimaruta - Fotolia.com

PHOTOS AÉRIENNES Francis Leroy
SIMULATIONS 3D Troisième Axe
ILLUSTRATIONS 3D Marek Charlier
MISE EN PAGES ET COUVERTURE
SECOD 02 40 11 80 78

IMPRESSION
La Contemporaine (Sainte-Luce-sur-Loire)

DIFFUSION
Toutes boîtes aux lettres
IG Distr Services/communes
DÉPÔT LÉGAL décembre 2013
ISSN 2109-6201 - TIRAGE 16 500 ex.

imprimé sur papier
recyclé avec des encres
à base végétale
POUR EN SAVOIR PLUS
www.valléedecisson.fr

Sommaire

- 4 BLOC-NOTES**
- 6 ZOOM** Collecte des déchets : les jours de ramassage changent en 2014
- 8 ZOOM** Colonnes à déchets : la clé du succès
- 10 ENTRE NOUS** Un pôle de services communautaires en cœur de ville
- 12 ENTRE NOUS** Élections municipales 2014 : ce qui change
- 14 ENFANCE-JEUNESSE** Ca slam pour moi
À l'affiche : La véritable histoire de Blanche Neige
- 16 TEMPS LIBRE** Le plein de nouveautés pour découvrir la Vallée de Clisson
Vos temps libres en bref
- 18 DÉCOUVERTE** Dans la bulle de Marek
- 20 INITIATIVE** Sports et loisirs en pleine nature

Extension de voirie à La Prairie

Travaux dans la zone d'activités de Saint-Lumine-de-Clisson



La Communauté de communes de la Vallée de Clisson a réalisé des travaux de voirie dans la zone d'activités de la Prairie à Saint-Lumine-de-Clisson. Pendant une dizaine de jours, en novembre dernier, les services techniques ont procédé à l'extension de la voirie afin d'accueillir une nouvelle entreprise de peinture et du locatif pour entreprises.

Fonds de concours communautaires

Attribution de cinq nouveaux fonds de concours

Dans le cadre de la nouvelle charte d'attribution de fonds de concours communautaires aux communes membres, le Conseil communautaire du 15 octobre 2013 a décidé d'octroyer, au titre du lien avec une compétence communautaire :

- à la commune de Clisson, un fonds de concours de 154 826 € pour les réseaux et aménagement de la rue Ferdinand Albert,
- à la commune de Gorges, un fonds de concours de 124 212 € pour la création d'une station tram-train,
- au titre de la mise en accessibilité d'un équipement communal :
- à la commune de Monnières, un fonds de concours de 38 006 € pour l'extension de l'école des Trois Moulins et un fonds de concours de 19 003 € pour le déplacement des locaux de la mairie dans l'ancien presbytère,
- à la commune de Saint-Lumine de Clisson, un fonds de concours de 42 679 € pour l'aménagement de la route de Clisson et la route du Vignoble.

Pour plus d'informations sur les fonds de concours, rendez-vous à l'adresse : www.valleedecisson.fr/accueil/connaitre/partenariats/fonds-de-concours/



Agenda

■ **Mardi 4 février**
Conseil communautaire
19 h, cercle Olivier de Clisson à Clisson

■ **Mardi 4 mars**
Conseil communautaire
19 h, salle des Richardières 1 à Aigrefeuille-sur-Maine

■ **Du 6 au 9 mars**
Lud'hop Land
Complexe du Val de Moine à Clisson

Vacances de Noël

Informations pratiques

• Les quatre déchèteries et le pôle Environnement de la Vallée de Clisson fermeront à 16 h au lieu de 17 h 30 les mardis 24 et 31 décembre 2013. Ils seront fermés le mercredi 25 décembre 2013 et le mercredi 1^{er} janvier 2014.

• La piscine Aqua'val sera fermée du lundi 23 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014 inclus pour le nettoyage et l'entretien des bassins.

• Le siège administratif et technique de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson, 15 rue des Malifestes à Clisson, sera fermé du mardi 24 décembre 2013 à 16 h au mercredi 1^{er} janvier 2014 inclus.

• Une permanence téléphonique sera assurée pour la redevance incitative des déchets ménagers les 26, 27, 30 et 31 décembre 2013 au 08 20 20 61 12.

Les dons du sang c'est toute l'année

Calendrier 2014 des dons du sang

Un geste solidaire et gratuit, un don solidaire et volontaire, un don indispensable pour sauver des vies. Pour tout renseignement médical, appeler l'établissement français du sang à Nantes. Tél. 02 40 12 33 00. www.dondusang.net



DON DU SANG	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
AIGREFEUILLE SALLE DES RICHARDIÈRES		MERCREDI 6 16 h-30 19 h-30						MERCREDI 5 16 h-30 19 h-30				MERCREDI 4 16 h-30 19 h-30
BOUSSAY SALLE TENNIS DE TABLE		LUNDI 18 16 h 19 h-30		LUNDI 22 16 h 19 h-30		LUNDI 17 16 h 19 h-30		LUNDI 26 16 h 19 h-30		LUNDI 21 16 h 19 h-30		
CLISSON SALLE DE LA TRINITE			LUNDI 4 SAMEDI 19 8 h - 12 h		SAMEDI 11 LUNDI 13 8 h - 12 h		SAMEDI 20 LUNDI 22 8 h - 12 h			LUNDI 28 8 h - 12 h	SAMEDI 2 8 h - 12 h	LUNDI 30 8 h - 12 h 16 h - 19 h
GÉTIÈRE SALLE BELLEVUE		VENDREDI 8 16 h-30 19 h-30		VENDREDI 19 16 h-30 19 h-30				LUNDI 5 16 h-30 19 h-30		VENDREDI 4 16 h-30 19 h-30	VENDREDI 29 16 h-30 19 h-30	
LA PLANCHE SALLE POLYVALENTE			MARDI 26 16 h-30 19 h-30			MARDI 4 16 h-30 19 h-30		MERCREDI 28 16 h-30 19 h-30		MERCREDI 23 16 h-30 19 h-30		JEUDI 19 16 h-30 19 h-30
BÉMOULÉ SALLE F. F. GUGONARD				VENDREDI 5 16 h-30 19 h-30			MERCREDI 31 16 h-30 19 h-30			VENDREDI 4 16 h-30 19 h-30		
ST-LUMINE- DE-CLISSON SALLE GARENNES		VENDREDI 18 16 h-30 19 h-30		VENDREDI 15 16 h-30 19 h-30		VENDREDI 17 16 h-30 19 h-30		VENDREDI 2 16 h-30 19 h-30		VENDREDI 25 16 h-30 19 h-30		
VIEILLEVIGNE SALLE TRANON			JEUDI 28 16 h-30 19 h-30			LUNDI 27 16 h-30 19 h-30		LUNDI 29 16 h-30 19 h-30		MARDI 24 16 h-30 19 h-30		VENDREDI 28 16 h-30 19 h-30

Pour donner son sang :

- vous devez avoir entre 18 et 70 ans le jour de votre don,
- vous devez être en bonne santé et peser au minimum 50 kg,
- pour un premier don, se munir d'une pièce d'identité,
- ne venez jamais à jeun,
- bien s'hydrater avant et après un don de sang.

Les hommes peuvent donner du sang au total 6 fois par an. Les femmes peuvent donner du sang au total 4 fois par an. Un délai réglementaire d'au moins 8 semaines doit être respecté entre deux dons de sang total.

Le chiffre



28 521

C'est la fréquentation estivale de la piscine Aqua'val réalisée durant l'été 2013, soit 15 632 baigneurs sur le mois de juillet et 12 889 en août. Il s'agit d'un record de fréquentation depuis l'ouverture de la piscine en 2001, le soleil et la chaleur ayant été au rendez-vous tout l'été.



■ **Dimanche 23 mars**
Élections municipales, 1^{er} tour
Dans toutes les communes

■ **Dimanche 30 mars**
Élections municipales, 2^e tour
Dans toutes les communes

Nouveauté !

Retrouvez l'agenda de la Vallée de Clisson sur le site www.habiter-valleedecisson.fr, rubrique Agenda.

Collecte des déchets : les jours de ramassage changent en 2014

Optimisation des circuits de collecte et redevance incitative

À compter du 6 janvier 2014, les circuits de collecte des déchets ménagers vont changer dans les douze communes de la Vallée de Clisson. Il s'agit d'adapter la fréquence et les trajets à la présentation des poubelles et à la production réelle de déchets. Dans la continuité de la mise en place de la redevance incitative qui sera effective au 1^{er} janvier.

L'année d'expérimentation de la redevance incitative des déchets ménagers se termine en Vallée de Clisson. À partir du 1^{er} janvier 2014, la facturation incitative des déchets sera officielle : les poubelles non munies d'une puce électronique ne seront plus ramassées. Cette année de test a permis aux 15 400 foyers et entreprises collectées de se rendre compte de leur production de déchets et d'adapter leur comportement : en moyenne, les poubelles sont sorties un peu moins d'une semaine sur deux. Le service Environnement a donc travaillé pour optimiser les

circuits de collecte afin de remplir les bennes tout en respectant les conditions de travail des agents et les contraintes des habitants et des professionnels.

Un nouveau calendrier pour la collecte des déchets

Dans toutes les communes de la Vallée de Clisson, les jours de collecte seront donc modifiés à partir du 6 janvier 2014. Le principal changement pour les ordures ménagères (poubelles grises) concerne les lieux-dits, hameaux et maisons isolées : la collecte a lieu désormais une semaine sur deux

(au lieu de toutes les semaines auparavant). Dans les bourgs, la collecte est maintenue toutes les semaines pour répondre à la réglementation sanitaire et aux besoins des professionnels. Les circuits ayant été adaptés au volume de déchets, les jours de ramassage ont été totalement remaniés.

Pour le tri (sacs jaunes), il n'y a pas de modification de fréquence de collecte (tous les 2 semaines comme avant), mais attention, les jours de collecte changent.

S'informer sur les changements

Le nouveau calendrier de collecte a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres, durant les premières semaines de décembre. Il est disponible dans les douze mairies, au siège de la Communauté de communes et au Pôle Environnement à Clisson. Ce nouveau calendrier est également disponible sur le site www.environnement-valleedecisson.fr et une carte détaille les jours de ramassage des poubelles et des sacs jaunes sur www.plan-valleedecisson.fr.

Redevance incitative : les tarifs 2014

Pour 2014, les tarifs définitifs de la redevance incitative sont votés le 17 décembre. Ils restent très proches des tarifs estimatifs, car les taux de présentation des poubelles sont conformes aux prévisions. La première facture réelle sera éditée en juillet 2014 pour le premier semestre de redevance incitative.

Afin de clôturer l'année de test et se rendre compte de l'utilisation du service de collecte des déchets pour le 2^e semestre 2013, une 2^e facture à blanc (qui ne sera pas à régler) sera envoyée dans toutes les boîtes aux lettres de la Vallée de Clisson fin janvier.



Pour connaître les tarifs de la redevance incitative 2014, rendez-vous sur : <http://lejustetri.valleedecisson.fr>



À partir du 1^{er} janvier 2014, les poubelles non pucées ne seront plus ramassées. Prenez contact au plus vite avec le service Environnement pour équiper votre foyer ou entreprise d'un bac roulant adapté : 06 20 20 61 16

Pour La Haie Trois Sous et les villages alentours, à Maisdon-sur-Sèvre, le ramassage des poubelles grises a lieu toutes les semaines, comme dans les bourgs, car la population dépasse les 500 habitants.

MODIFICATION DES CIRCUITS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À COMPTER DU 6 JANVIER 2014

 ORDURES MÉNAGÈRES Toutes les semaines (noir) Semaines paires (orange) Semaines impaires (vert et italique)	AIGREFEUILLE villages, LA PLANCHE villages, REMOUILLE villages, SAINT-HILAIRE villages, SAINT-LUMINE ouest villages, VIELLEVIGNE villages	CLISSON bourg, GETIGNÉ bourg, VIELLEVIGNE bourg	MAISON villages, MONNIÈRES villages	AIGREFEUILLE bourg, GORGES bourg, LA PLANCHE bourg, MAISON bourg et Haie Trois Sous, MONNIÈRES bourg, REMOUILLE bourg, SAINT-HILAIRE bourg, SAINT-LUMINE bourg	BOUSSAY bourg, BOUSSAY villages, CLISSON villages, GETIGNÉ villages, GORGES villages, SAINT-LUMINE est villages
 SACS JAUNES une semaine sur deux Semaines paires (orange) Semaines impaires (vert et italique)	AIGREFEUILLE nord, MAISON, MONNIÈRES, SAINT-HILAIRE, SAINT-LUMINE		BOUSSAY, GETIGNÉ grand est, LA PLANCHE, CLISSON, GETIGNÉ ouest, GORGES		AIGREFEUILLE sud, REMOUILLE, VIELLEVIGNE

Le ramassage des poubelles aura lieu une semaine sur deux dans les villages.



Colonnes à déchets : la clé du succès

Des habitants de Boussay témoignent sur l'utilisation de la colonne à clé

Dans le cadre de la redevance incitative, plusieurs colonnes à ordures ménagères avec contrôle d'accès par clé électronique ont été installées à certains endroits dans les communes de la Vallée de Clisson. Une solution privilégiée lorsque le stockage des bacs est impossible ou que l'accès aux camions de collecte est difficile. C'est le cas à Boussay, au lieu-dit de la Maison Rouge, où nous avons rencontré deux de ses habitants, qui nous ont fait part de leur expérience.

Aujourd'hui, au lieu-dit de la Maison Rouge à Boussay, on ne trouve plus de maison rouge. Depuis quelques mois, on peut néanmoins y voir une petite curiosité.

Il s'agit d'une des 17 colonnes à clé, installées sur le territoire de la Vallée de Clisson suite à la mise en place de la redevance incitative. Une vingtaine de foyers, répartis entre les villages de Chevalier, du Coinsaule et de la Maison Rouge, utilisent la colonne. Marie-Ange et Jean-Paul habitent juste à côté. Ils nous décrivent comment ils l'utilisent.

Une solution adaptée

Marie-Ange et Jean-Paul vivent à la Maison rouge depuis leurs retraites, il y a une dizaine d'années. En mars 2013, ils ont connu un petit changement dans leur quotidien avec l'arrivée de la colonne à clé

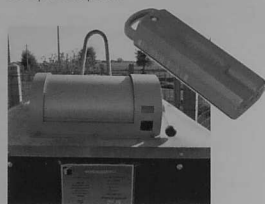
dans leur quartier. Les camions de collecte ayant des difficultés d'accès au village de Chevalier, l'installation de la colonne s'offrait comme la solution la mieux adaptée dans le cadre du passage à la redevance incitative.

Un dispositif pratique qui incite à mieux trier. Les habitants de Chevalier et de Coinsaule passant par le village de Maison Rouge, le service Environnement, en accord avec la mairie, a proposé l'installation de l'équipement.

Des habitudes déjà bien ancrées

Avant 2013 et l'année test pour la redevance incitative, Marie-Ange et Jean-Paul, seuls dans le foyer, avaient un bac de 180 litres, qu'ils sortaient toutes les semaines, même s'il n'était pas plein. Usagers réguliers du service Collecte des déchets, ils se rendent dans les déchèteries de la Vallée de Clisson pour y déposer

de la ferraille, des meubles ou des déchets électroniques. Ils ont pris l'habitude d'apporter le verre et le papier aux points de collecte. Les gestes quotidiens pour veiller à la réduction des déchets, pour eux, « c'est du courant, depuis toujours ». Ils trient leurs déchets avec soin et en récupèrent le plus possible pour entretenir leur grand jardin. Ce qui n'est pas pour déplaire aux oies qui l'occupent...



La clé électronique fournie à chacun des foyers permet d'ouvrir les colonnes de regroupement pour y déposer son sac de 30 litres.

Ca respire autour de la colonne à clé de la Maison rouge !



Une réussite collective

Depuis l'installation de la colonne, le couple sort les poubelles tous les 10 à 15 jours, « selon les besoins ». Cela correspond aux deux utilisations par mois comprises dans la part fixe de leur redevance. Un peu plus qu'avant, ils font attention à récupérer des déchets pour le compostage, et « organisent » leurs sacs de 30 litres afin qu'ils rentrent sans difficulté dans la colonne.

Pas de gros changement dans leurs habitudes donc, ils y voient même un côté pratique : « Plus besoin de penser à sortir sa poubelle le soir ! » S'il fait froid, ils doivent de toute façon sortir pour aller chercher le courrier, les boîtes aux lettres étant regroupées en plein cœur du hameau. Depuis mars, Marie-Ange et Jean-Paul n'ont jamais remarqué d'incivilité, ni même de débordement de la colonne. Aucun dépôt sauvage, seulement des sacs jaunes regroupés la veille au soir de la collecte, comme la consigne a été donnée aux habitants. « Si ça peut continuer... » espèrent-ils. Avant de conclure : « Tout le monde souhaite que ça marche, ça ne peut donc que fonctionner ! » C'est visiblement le cas à la Maison Rouge.

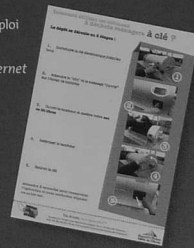
Infos pratiques

LES COLONNES À DÉCHETS MÉNAGERS À CLÉ

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, 17 colonnes ont déjà été implantées sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson. Un nombre qui augmentera peu à peu, l'objectif étant d'installer ce dispositif aérien ou enterré en cas d'absence d'un espace de stockage pour le bac à ordures ménagères, d'un site inaccessible au camion de collecte ou pour les habitats collectifs et les nouveaux lotissements.

■ Pratique

Téléchargez le mode d'emploi des colonnes aériennes à clé dans l'espace documentaire du site Internet de la Vallée de Clisson : <http://www.valleeclisson.fr/accueil/connaître/espace-documentaire/>



En bref

Diminuez le volume de vos déchets verts et bénéficiez du broyat de vos végétaux

Un partenariat vient d'être engagé entre deux associations et les quatre communautés de communes du Vignoble nantais afin de réduire les déchets verts en déchèterie et permettre aux habitants d'obtenir du broyat pour une meilleure gestion de leur jardin. En Vallée de Clisson, l'association Clisson Passion propose une session de broyage le samedi 25 janvier 2014, de 14 h à 18 h, au verger du Nid d'Oie à Clisson. Les habitants peuvent également emprunter le matériel nécessaire auprès de l'association.

Une caution, une attestation de responsabilité civile et la signature d'une charte d'utilisation seront alors demandées. Une formation sera dispensée avant chaque utilisation. Dans les deux cas, une adhésion à l'association de 7 euros (valable un an) et 2 euros à chaque location devront être versés.

Renseignements auprès de l'association Clisson Passion :

26, rue de la Madeleine, 44190 Clisson, Tél. 06 37 14 87 21 clissonpassion@hotmail.fr

En se rendant sur le site de l'ESAT des IRIS à Saint-Julien-de-Concelles avec vos branchages et avec une participation de 5 euros, l'ESAT procédera au broyage de vos végétaux pour que vous puissiez repartir avec le broyat obtenu. Ce service réservé aux particuliers et limité aux petits branchages est ouvert chaque mercredi des semaines paires de 9 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Renseignements auprès de l'ESAT les IRIS : 3, rue Clément Lefevre, 44450 Saint-Julien-de-Concelles, Tél. 02 40 54 14 08 accueiliris@wanadoo.fr



Un pôle de services communautaires en cœur de ville

La Communauté de communes de la Vallée de Clisson s'installerait près de la gare

Le Conseil communautaire, réuni le 26 novembre, a donné son accord pour que la Communauté de communes se porte acquéreur de deux bâtiments à proximité de la gare de Clisson afin d'y implanter son siège administratif et la future Maison de l'économie et du numérique.

(centre-ville, Maison du Département, zone d'activités de Tabari, nouveau quartier du Champs de Foire...) et de tirer profit du déploiement de la fibre optique et de la liaison tram-train.

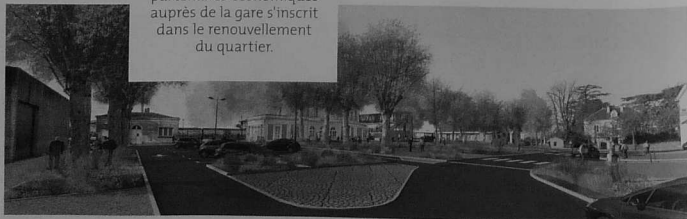
Construire un siège communautaire
Depuis plus d'un an, la Communauté de communes a engagé la réflexion pour la construction de ses locaux administratifs. En effet, les bâtiments actuels ne répondent plus aux besoins des services communautaires, tant d'un point de vue fonctionnel qu'en termes de place.

Ce nouveau siège permettrait ainsi de recevoir une quarantaine d'agents avec possibilité d'extension en cas d'attribution de nouvelles compétences, d'accueillir les élus communautaires et d'offrir une visibilité et une accessibilité plus aisée aux usagers. Par ailleurs, une partie de l'équipement pourrait être mutualisé, en particulier les salles de réunions, avec les partenaires publics, associatifs ou économiques.

L'installation des services de la Communauté de communes et des partenaires économiques auprès de la gare s'inscrit dans le renouvellement du quartier.

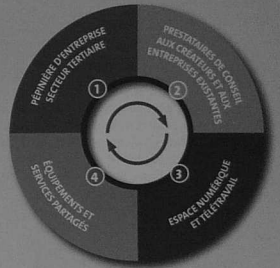
Mobilité et proximité : deux atouts majeurs pour le site

Le 2^e bâtiment disponible pourrait accueillir la future "Maison de l'économie et du numérique". Positionner un équipement économique qui réunirait des créateurs d'entreprises, des télétravailleurs, les organismes d'accompagnement des entreprises, des acteurs et partenaires économiques, en cœur de ville et près de la gare de Clisson, permet de concilier plusieurs avantages et de répondre aux objectifs des études menées en 2012. Il était, en effet, nécessaire de pouvoir proposer une nouvelle offre immobilière et de services destinés aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises en particulier dans le domaine tertiaire. En y adossant un espace numérique ouvert aux télétravailleurs, la Vallée de Clisson proposerait un pôle de services et d'équipements unique dans le Vignoble nantais. L'installation à proximité du nœud de communication et de déplacement qu'est la gare de Clisson constitue une réelle opportunité.



Les 4 fonctions de la future "Maison de l'économie et du numérique" de la Vallée de Clisson :

- 1 Une pépinière d'entreprise du secteur tertiaire pour proposer une offre locative de bureaux à durée limitée pour les créateurs ou jeunes entreprises.
- 2 Un pôle de prestataires de conseil aux entreprises, qui recevrait notamment les Chambres consulaires (CCI et CMA44) et des associations d'aide aux entreprises et aux porteurs de projets.
- 3 Un espace de télétravail : cet espace configuré en "open-space" permettrait de recevoir une quinzaine de télétravailleurs de façon conviviale en leur offrant des opportunités d'échanges professionnels et un accès numérique de bonne qualité.
- 4 Un pôle de services commun aux différents acteurs économiques du territoire qui permettrait aux entreprises existantes et aux acteurs reçus dans l'équipement de disposer de locaux de réunion, de formation, d'équipements numériques de qualité et d'autres services à définir.



La concrétisation de ces deux projets s'envisage en plusieurs années mais l'acquisition de ces deux bâtiments permettrait de leur donner un coup d'accélérateur et de travailler, dès 2014, avec les équipes et partenaires, sur la mise en œuvre opérationnelle.

Situés à droite du parvis de la gare de Clisson, les bâtiments allient proximité, accessibilité et qualité patrimoniale.



Élections municipales 2014 : ce qui change

Les candidats à la Communauté de communes sur les bulletins de vote

Les 23 et 30 mars prochains auront lieu les élections municipales. Pour la première fois, les candidats communautaires apparaîtront sur le bulletin de vote aux côtés de la liste municipale. Une évolution qui permet aux habitants de mieux identifier la Communauté de communes et ses représentants.

En mars 2014, le scrutin est double : les conseillers communautaires seront désormais élus en même temps que les conseillers municipaux. En Vallée de Clisson, où les communes ont plus de 1 000 habitants, les électeurs devront choisir une liste de candidats au Conseil municipal associée à une liste de candidats au Conseil communautaire. Grâce à cette double liste, les habitants identifieront plus facilement leurs représentants à la Communauté de communes.

Les nouvelles règles
Plusieurs principes encadrent les élections municipales pour 2014. Tout d'abord, pour les communes de 1 000 habitants et plus, l'obligation de constituer une liste complète de candidats, dont le nombre est calculé en fonction du nombre d'habitants

de la commune. Les électeurs devront voter pour la liste entière, ils ne pourront ni rayer des noms de la liste, ni en ajouter. La liste est présentée dans l'ordre de représentation (tête de liste en premier). Ensuite, la parité devra être respectée dans les listes constituées : elles devront comporter alternativement des candidats masculins et féminins. La liste des candidats au Conseil municipal et la liste des candidats au Conseil communautaire devront être présentées sur le même bulletin. Les candidats au Conseil communautaire doivent obligatoirement être candidats municipaux et figurer parmi les têtes de liste.

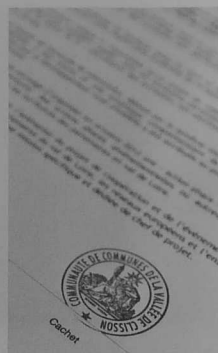
Une nouvelle composition du Conseil communautaire en 2014. Le nouveau Conseil communautaire s'installera avant le 2 mai 2014. Il sera désormais composé de 42 conseillers issus des listes. Le nombre de sièges par commune est calculé en fonction de la population municipale. Actuellement, il compte 38 conseillers

Les candidats au Conseil communautaire doivent obligatoirement être candidats municipaux

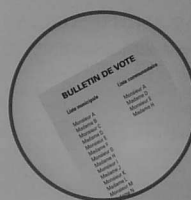
titulaires et 24 suppléants. Il n'y aura plus de suppléants dans le futur conseil communautaire. Les 42 membres du Conseil communautaire procéderont à l'élection du ou de la Président(e) et des vice-Président(e)s et composeront le Bureau communautaire.

COMMUNES	POPULATION AU 1 ^{er} JANVIER 2013	NBRE DE SIÈGES AU CONSEIL MUNICIPAL	NBRE DE SIÈGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Aigrefeuille-sur-Maine	3 320	23	4
Boussay	2 684	23	3
Clisson	6 732	29	7
Gétigné	3 397	23	4
Gorges	4 189	27	5
La Planche	2 382	19	3
Maisdon-sur-Sèvre	2 636	23	3
Monnières	1 932	19	2
Remouillé	1 695	19	2
Saint-Hilaire-de-Clisson	2 019	19	2
Saint-Lumine-de-Clisson	1 959	19	2
Vieillevigne	3 905	27	5
TOTAL	36 850	270	42

Le nombre de Conseillers municipaux est donné à titre indicatif car il sera défini en fonction de la population municipale au 1^{er} janvier 2014.



Dans toutes les communes, les 23 et 30 mars 2014, les citoyens vont voter pour leurs élus principaux et pour leurs élus communautaires



Les citoyens élisent les membres du Conseil municipal et du Conseil communautaire pour 6 ans, en choisissant un bulletin correspondant à une liste complète pour la Communauté de communes (sans suppression, ni ajout)



Dans les mairies, avant le 4 avril 2014

Installation du Conseil municipal
La liste en tête obtient automatiquement la moitié des sièges de la commune. Le reste des sièges est réparti proportionnellement au résultat entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % aux élections.



Les membres du Conseil municipal élisent le maire et les adjoints



À la Communauté de communes, avant le 2 mai 2014

Installation du Conseil communautaire
Il est composé de 42 conseillers communautaires des 12 communes. Chaque liste en tête obtient automatiquement la moitié des sièges de sa commune. Le reste des sièges de la commune est réparti proportionnellement au résultat des élections.



Les membres du Conseil communautaire élisent le président et les vice-présidents

PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

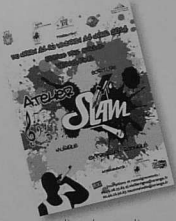
Pour pouvoir voter en 2014, vous devez être inscrits sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes ayant eu 18 ans dans l'année. Pour les autres, vous pouvez vous inscrire dans votre mairie, par courrier ou en ligne sur <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>. Pour ce faire, il faut un justificatif de domicile, une pièce d'identité et compléter le formulaire de demande (Cerfa n° 12669*01).



Ça slam pour moi

Projet Slam à l'espace-jeunes de Vieilleville

Un atelier slam est proposé par l'espace-jeunes Planète jeunes de Vieilleville pour tout savoir sur ce nouveau mode d'expression. Avis aux adeptes de poésie, de rap et de culture urbaine !



Le slam, forme de poésie déclamée sur un fond musical, est devenu populaire depuis quelques années grâce à des artistes comme Abd al Malik ou Grand Corps Malade. L'espace-jeunes de Vieilleville propose un atelier autour de ce nouveau courant musical qui aura lieu du mardi 11 au vendredi 14 mars 2014, à l'espace Paul Claudel de Vieilleville.

Le slam de A à Z

Initié par la bibliothèque la P'tite B, l'école de musique Mélodie et l'espace-jeunes Planète Jeunes de Vieilleville, ce projet propose quatre jours de création et de composition de morceaux de slam, avec le soutien de La Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique, la commune de Vieilleville, l'IFAC et la Communauté de communes de la Vallée de Clisson. Durant cet atelier, toutes les facettes du slam seront abordées : de l'écriture à l'expression scénique, en passant par la composition par musique assistée par ordinateur.

Des intervenants aguerris

L'association nantaise Kontrat Dixon, très active pour la promotion et l'aide à la création de musique avec la jeunesse, et l'école de musique Mélodie guideront les jeunes durant tout l'atelier. Des professionnels de

la musique et de la culture urbaine qui partageront tout leur savoir. La semaine s'achèvera par une retransmission publique des créations. Le projet Slam, c'est quatre jours où chacun pourra s'exprimer, se dévoiler et se révéler par les mots et la musique.

VEZ SLAMER !

- Du mardi 11 mars au vendredi 14 mars 2014, à l'espace Paul Claudel à Vieilleville
- Places limitées à 12 participants
- Inscriptions : à partir du 25 janvier 2014, à Planète Jeunes. Renseignements auprès de Loïc, espace-jeunes de Vieilleville : 06 76 08 25 83 • ej.vieilleville@orange.fr

L'association Kontrat Dixon fera découvrir la musique assistée par ordinateur aux jeunes du projet Slam.



VACANCES DE NOËL : OUVERTURE ET FERMETURE DES ACCUEILS DE LOISIRS

	DATES D'OUVERTURE	DATES DE FERMETURE
Aigrefeuille-sur-Maine Boussay • Remouillé • Saint-Hilaire-de-Clisson • Vieilleville	Les 23 et 24 décembre 2013 et les 2 et 3 janvier 2014	Du 25 décembre 2013 au 1 ^{er} janvier 2014 inclus
Clisson • Gétigné	Les 23 et 24 décembre 2013 et les 2 et 3 janvier 2014	Du 25 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclus
Gorges • Maisdon-sur-Sèvre	Les 30 et 31 décembre 2013 et les 2 et 3 janvier 2014	Du 23 au 27 décembre 2013 inclus
Monnières	Du 30 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclus	Du 23 au 27 décembre 2013 inclus
La Planche		

La véritable histoire de Blanche Neige

L'espace-jeunes d'Aigrefeuille-sur-Maine prépare sa nouvelle comédie musicale

À ne manquer sous aucun prétexte ! Au mois de mai prochain, assistez aux trois représentations de la comédie musicale « La véritable histoire de Blanche Neige ». Avec comme artistes vedettes les jeunes talentueux de la Vallée de Clisson !

Après les aventures de Roméo et Juliette, de Cendrillon et « Idylle à l'italienne », l'espace-jeunes d'Aigrefeuille-sur-Maine vous présente sa nouvelle comédie musicale ! Jusqu'au mois de mai, un groupe de neuf jeunes montera de toute pièce le spectacle « La véritable histoire de Blanche Neige ».

Des textes à l'éclairage

Avant les trois représentations, qui auront lieu en mai 2014 (les dates seront communiquées sur le site Internet www.jeunesse-valleedecisson.fr), les jeunes vont devoir mettre la main à la pâte pour concevoir la comédie musicale de toute pièce. Écriture des textes, choix de la musique, création des costumes et des décors, ateliers théâtraux et répétitions, les *musical* de Broadway auront tout à envier au remarquable travail des neuf artistes. Des vocalises et coups de ciseaux qui seront récompensés...

Rejoignez la troupe !

Après ce merveilleux effort, le réconfort ! Le projet s'inscrit dans la démarche séjours des espaces-jeunes de la Vallée de Clisson. Chaque année, les jeunes s'investissent pour créer et proposer une vingtaine de séjours, qu'ils conçoivent avec l'aide des animateurs. Grâce aux entrées du spectacle, les jeunes de la comédie musicale réalisent une action d'autofinancement, qui composera une sympathique cagnotte pour leur voyage d'été. Comme tous ceux participant à un projet pour les vacances d'été, ils seront prioritaires sur les inscriptions. Pour les rejoindre, rendez-vous à l'espace-jeunes City Kool à Aigrefeuille-sur-Maine !



La joyeuse troupe de Cendrillon lors d'une représentation à La Planche en 2012



N'attendez plus pour rejoindre l'équipe de Blanche Neige !

PARTICIPEZ À L'AVENTURE !

- Places limitées
- 3 représentations en mai 2014
- Départ en séjour en juillet
- Inscriptions et renseignements auprès de Pierre, espace-jeunes d'Aigrefeuille-sur-Maine : 02 40 80 93 72, ej.aigrefeuille@orange.fr

En bref

Fermeture des espaces-jeunes aux vacances de Noël

Les espaces-jeunes de Boussay, Clisson, Gétigné, Gorges, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Saint-Lumine-de-Clisson et Saint-Hilaire-de-Clisson seront fermés le 24 décembre 2013 à partir de 17 h et le 31 décembre toute la journée. Pour les espaces-jeunes d'Aigrefeuille-sur-Maine, La Planche, Remouillé et Vieilleville, fermeture le 24 et le 31 décembre à 15 h.

À vos skis !

Le séjour ski aura lieu du 2 au 8 mars 2014 à Saint-Lary-Soulan, dans les Pyrénées. Au programme : quatre jours de ski, et une demi-journée de raquette.

Inscriptions et renseignements : Fred (Animaje) au 02 40 54 27 67, Pierre (IFAC) 02 40 80 93 72

Préparation des séjours été

Une réunion d'information parents-jeunes est organisée par les espaces-jeunes et les accueils de loisirs de Boussay, Clisson, Gétigné, Gorges, Maisdon-sur-Sèvre, Monnières, Saint-Lumine-de-Clisson et Saint-Hilaire-de-Clisson pour les séjours passerelles 2014, le samedi 8 février 2014, dans les espaces-jeunes à 11 h. Pour les espaces-jeunes et les accueils de loisirs d'Aigrefeuille-sur-Maine, La Planche, Remouillé et Vieilleville, une réunion sera organisée courant janvier ou février. Les dates seront communiquées sur le site www.jeunesse-valleedecisson.fr.

Lud'hop Land

Un espace de 1 500 m² de structures gonflables et de jeux en bois sera installé au complexe du Val de Moine à Clisson. Les journées Lud'hop Land accueillent les jeunes des centres de loisirs du jeudi 6 au vendredi 9 mars et seront ouvertes à tous le samedi 10 et dimanche 11 mars 2014.

Tarifs : 5 € pour les enfants et 1 € pour les accompagnants. Renseignements au 02 40 54 27 67

Le plein de nouveautés pour découvrir la Vallée de Clisson

Catalogue 2014 des visites et activités groupes du Vignoble de Nantes

L'Office de tourisme du Vignoble de Nantes propose un large choix de découvertes à réaliser en groupe sur le patrimoine unique de Clisson, les paysages et le savoir-faire du vignoble.

Les nouveautés 2014

• Randonnée pédestre accompagnée Patrimoine & Vignoble :

Une présentation de la ville de Clisson par un guide depuis l'un de ses plus beaux panoramas. Puis, une randonnée commentée de 8 kilomètres qui mène à travers les vignes et les champs jusqu'aux rives de la Moine, en plein cœur d'une nature préservée.

Tarif : 9 € par personne, sur la base de 25 personnes minimum.

Supplément dimanche, jours fériés, langues étrangères : 1 € par personne. Durée : 3 h (option étape dégustation à la cave : + 1,80 € par personne + 45 min).

• Enquête à l'italienne :

Pour vos événements personnels ou professionnels, Vignoble Loisirs Organisation a concocté une découverte de Clisson "à l'italienne". Enfilez vos costumes et menez l'enquête !

Un scénario haletant digne de la Commedia dell'arte et de l'histoire de la cité.

Tarif : à partir de 55 € par personne, sur la base de 20 personnes minimum. Durée : 3 h.

• Gîte de la Filature :

À Gorges, vous serez surpris par ce grand gîte situé en bord de Sèvre, ancienne filature construite en 1827 et qui abrita un internat de 1941 à 2006 qui marque encore l'ambiance du site. La salle de réception, entièrement équipée pour 120 convives, offre une magnifique vue sur la Sèvre nantaise. Dans les étages, hébergement possible pour 70 personnes : douze chambres et un grand dortoir dont l'étonnant "Lit de l'Ogre et du Petit" à dix places !

Ateliers & Mémoire du papier

En raison du calendrier des congés scolaires de Pâques 2014 pour la zone A (du 26 avril au 11 mai 2014), les ateliers

groupes normalement ouverts à partir du 1^{er} mai ouvriront plus tôt, dès le 14 avril. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre atelier auprès du service Réservations.

Toutes ces activités sont disponibles sur réservation préalable auprès de l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes. N'hésitez pas à nous contacter pour organiser ou agréementer votre journée !

Retrouvez de nouvelles visites et activités dans le catalogue Groupes 2014, à votre disposition au bureau de Clisson de l'Office de tourisme situé place du Minage, et sur :

www.groupes-levignobledenantes.com

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes, service Réservations groupes : 02 40 54 24 22 reservations@levignobledenantes.com

À Gorges, le gîte de la Filature, situé en bord de Sèvre, vous surprendra...



Vos temps libres en bref

Tourisme, piscine... Ça bouge en Vallée de Clisson !

Hébergement, loisirs, tourisme... La Vallée de Clisson offre toujours de quoi occuper vos temps libres.



CAMPING DU MOULIN ***

Une troisième étoile pour le camping du Moulin

Depuis le 30 octobre dernier, le camping du Moulin a obtenu son classement 3 étoiles de la part de l'organisme Atout France. Une belle récompense pour la Communauté de communes qui a porté les travaux de requalification et pour le personnel du camping qui s'est investi pour offrir à la clientèle un accueil chaleureux et des services de qualité. Le camping rouvrira ses portes le 12 avril pour la saison estivale 2014.

Plus d'informations : www.camping-valleedecisson.fr



Un nouveau gîte de charme à Monnières

Laissez-vous séduire par le charme du tout nouveau gîte du domaine Menard-Gaborit à Monnières. Classe 3 épis Gîtes de France, le gîte Molinaria peut accueillir jusqu'à quatre personnes dans un décor raffiné qui a su conserver l'esprit du lieu. Réservez dès à présent par la centrale Gîtes de France ou au 02 40 54 61 06.

Plus d'informations sur le site : www.domaine-menard-gaborit.com



Étude de pré programmation pour un nouvel équipement aquatique en Vallée de Clisson

Afin d'anticiper la saturation de la piscine Aqua'val, les élus de la Communauté de communes ont souhaité mener une étude de pré-programmation afin d'envisager un nouvel équipement aquatique. Les possibilités d'implantation s'orientent vers le secteur ouest de la Vallée de Clisson, aux alentours du collège d'Aigrefeuille-sur-Maine.



POUR NOËL, OFFREZ UNE BOX !

Offrez à vos proches un week-end dans le Vignoble de Nantes. Deux élégants coffrets en édition luxe qui donnent envie !

Tarifs : 149 € la box week-end en chambre d'hôtes (pour 2 personnes)
195 € la box week-end château & demeure de charme (pour 2 personnes)

Points de vente dans le Vignoble :

- Dans les bureaux d'accueil de l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes :
 - Bureau d'accueil de Vallet : 1 place Charles de Gaulle, au 02 40 36 35 87
 - Bureau d'accueil de Clisson : place du Minage, au 02 40 54 02 95
 - Bureau d'accueil du Loroux-Bottereau, au 02 40 03 79 76
- Espace culturel du centre Leclerc de Clisson
- Espace culturel au Hyper U de Vallet
- Sur le site : www.box-levignobledenantes.com



Dans la bulle de Marek

Portrait de Marek Charlier, dessinateur de BD à Gétigné

Marek taille des plumes, aiguise des crayons et raconte des histoires... Dessinateur de bandes dessinées, cet habitant de Gétigné a fait de sa passion un métier. Il a déjà sorti six albums, dont cinq sont des adaptations des œuvres d'Agatha Christie.



La Vallée de Clisson est un véritable vivier d'artistes, fascinés par les décors des ruelles italiennes de Clisson ou des bords de Sèvre. Marek Charlier, passionné de dessin de 39 ans, est l'un d'entre eux. Originaire de la région parisienne, il est aujourd'hui installé à Gétigné depuis plusieurs années, inspiré chaque jour par les paysages qui l'entourent. À la plume, à l'encre de Chine et au pinceau, il se plaît à les immortaliser sur le papier pendant son temps libre. Son métier : dessinateur de BD.

L'héritage de Lemot

À 9 ans, Marek savait déjà à quoi il était destiné. Il fait ses premiers pas dans la région nantaise au sein de l'école d'art Pivaut à Nantes, de 1993 à 1995. Ces études, très orientées vers la publicité et le marketing, l'éloignent trop de son univers de prédilection. Il abandonne cette voie et la région pendant quelques années, sans ne jamais laisser ses crayons, qu'il sort dès qu'il le peut. Il revient à Nantes en 2002, puis s'installe à Gétigné en 2008. Il ne connaissait pas la Garenne Lemot, et tombe sur l'histoire de François-Frédéric Lemot,

sculpteur d'origine lyonnaise qui a fait de la propriété de la Garenne une résidence d'artistes. Une heureuse coïncidence et une chance d'être entouré par un tel patrimoine historique, architectural et naturel.

Sa liberté de créer

Il propose un projet personnel à la maison d'édition Emmanuel Proust. Cette dernière lui demande alors de dessiner l'album *Match décisif*, sorti en 2008, dont l'action footballistique se déroule en Loire-Atlantique. Puis, il participe à la série de bandes dessinées Agatha Christie, qui comporte déjà une quinzaine d'ouvrages de différents auteurs.

Aujourd'hui, sa patte et sa signature sont présentes dans cinq BD de la collection. À chaque nouvelle aventure, Marek relève le défi de condenser une enquête d'Hercule Poirot en 46 pages. Pour lui, modeler l'histoire tout en conservant l'esprit d'Agatha Christie est une liberté singulière. Avec bonheur, il peut supprimer des faits, modifier des personnages ou intervenir dans la chronologie des événements, ad libitum.

Tout comme Marek, laissez libre court à votre imagination pour cette scène d'une des aventures d'Hercule Poirot.



Jeu

La photo-mystère

D'où a été prise cette photo et quel est le lieu que l'on aperçoit au loin ?



Dans le dernier magazine, nous vous proposons d'identifier d'où a été prise cette photo et le bâtiment que l'on voit au loin. Malgré vos propositions, cette photo reste un mystère...

Nous vous donnons trois indices qui vous mettront peut-être sur la voie : La Sèvre sépare ces deux endroits, le site d'où a été prise la photo accueille les touristes, celui que l'on aperçoit au loin a battu son record de fréquentation cet été.

Identifiez la photo prise en Vallée de Clisson et gagnez un cadeau en répondant sur <http://photomystere.valleedecisson.fr>

Vous trouverez la réponse dans le prochain magazine. Envoyez-nous vos suggestions de photos-mystères prises en Vallée de Clisson à l'adresse redaction@valleedecisson.fr. L'auteur de la prochaine photo-mystère publiée se verra lui aussi attribuer un lot.



La Moine, dessinée par Marek, à l'encre de Chine, plumes et pinceau.

Un artiste et une technique rares

Le style artistique de Marek est exigeant et précieux. Il s'agit de la « ligne claire » : un trait épuré, précis et inimitable, même à l'ère des palettes graphiques. L'unique support est le papier, les seuls matériaux sont le pinceau ou la plume et l'encre de Chine. Ses planches en noir et blanc sont confiées à un coloriste. Un travail à l'ancienne, qui ne permet aucune erreur et requiert de l'expérience. Une vraie rareté... Les auteurs des années 1960 à 1980 de ce courant l'ont beaucoup inspiré. Dans son bureau, petit bazar organisé, la musique est indispensable. Une musique calme, relaxante et créative, proche de son tempérament. Baigné dans cet univers artistique, couvé par un cadre naturel idyllique, Marek dessine tous les jours. Le dessin, c'est toute sa vie.

Pour en savoir plus

Un blog pour suivre Marek, avec une nouvelle illustration chaque semaine : <http://marek-bdblog.blogspot.fr>

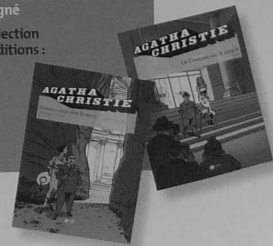
Des séances de dédicaces sur une dizaine de salons :

Quai des bulles à Saint-Malo, Festival de la bande dessinée d'Angoulême...

Une exposition des planches de Marek tout le mois d'avril 2014 à la bibliothèque de Gétigné

Cinq ouvrages déjà parus dans la collection Agatha Christie, Emmanuel Proust éditions :

- Témoin muet, 2009,
- Les oiseaux du lac Symphale, 2010,
- Poirot joue le jeu, 2011,
- Le couteau sur la nuque, 2012
- Rendez-vous avec la mort, 2013



Sports et loisirs en pleine nature

Association Pont Caffino à Maisdon-sur-Sèvre



Entre falaise et rivière, la nature a repris ses droits dans l'ancienne carrière de pierre de Pont-Caffino à Maisdon-sur-Sèvre. Fermée en 1960, ce sont aujourd'hui 8 hectares de verdure et de roches bordées par La Maine qui accueillent la base de loisirs créée en 1980. Un site privilégié et préservé pour les balades, les pique-niques, le sport et les loisirs de pleine nature, situé à seulement 15 minutes de Clisson et 20 minutes de Nantes.

C'est l'association Pont-Caffino qui anime et gère ce site remarquable, ouvert toute l'année de 8h à 20h30. Elle propose des activités et programmes d'animations à un large public : écoles, centres de loisirs, établissements spécialisés, maisons de retraite, comités d'entreprise, particuliers... en s'appuyant sur des professionnels diplômés et

un réseau d'associations du Vignoble nantais. Petits et grands peuvent découvrir ou pratiquer, entre autres, l'escalade, le tir à l'arc, le canoë ou la pêche.

Le site est accessible aux personnes à mobilité réduite et bénéficie d'équipements collectifs : sanitaires, préau, barbecues, tables de pique-nique, aire de jeux et même une salle de réunion qui peut être louée pour des événements privés ou professionnels. N'hésitez pas à vous renseigner.

Contact :

Association Pont Caffino

Pont Caffino

44690 Maisdon-sur-Sèvre

Tél. 02 40 06 54 07

basedeloisirs@pontcaffino.fr

www.pontcaffino.fr



UN LARGE CHOIX D'ACTIVITÉS POUR TOUS :

- escalade
- canoë-kayak
- tir à l'arc
- course d'orientation
- grimpe'arbres
- découverte nature
- pêche
- bivouac

